



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : djs-mds@paris.fr

Mis à jour le mardi 3 mars 2020

FOOTBALL

COUPE DE L'USEP PARIS

1^{er} tour POUSSINS

Sont concernés :

- Les poussins honneur non qualifiés pour les 8^{ème} honneur.
- Les poussins non qualifiés pour les poules excellences.

La coupe se joue par secteur :

Coupe Ouest
Coupe Nord
Coupe Est
Coupe Sud

Liste des qualifiés par secteur :

PO Coupe OUEST
BIENFAISANCE PO1
ARBRE SEC PO2
BIENFAISANCE PO3
FOURCROY LAUGIER PO3
AMPERE PO2
BOURSAULT PO1
CHAPTAL PO1
JOUFFROY SAUSSURE PO3

PO Coupe NORD
STE ISAURE PO1
FOYATIER PO1
FLOCON PO3
LEMERCIER PO2
EPINETTES PO2

PO Coupe SUD
CHOISY PERRET PO1
OUEST PO3
CAMOU PO1
DUQUESNE PO1
TURENNE PO1

PO Coupe EST
MANIN BRUNET PO1
VILLETTE PO1
BOLIVAR PO3
GAMBETTA PO4
GAMBETTA PO3
NEUVE ST PIERRE PO1
JULIEN LACROIX PO3

I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 11 mars 2020

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" :_cf Circulaire générale : 19-20

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 19-20

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 19-20

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS 2010 - 2011 TOURNOI : 1 X 12 min MATCH : 2 X 12 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 19-20

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Par Internet : [envoyer-les-resultats](#)

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 19-20

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points au sein des tournois :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 19-20

XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS :

Sont qualifiées pour le tour suivant les 2 premiers des tournois à 3 équipes et les vainqueurs des matchs simples.

A noter que les équipes Poussines sortantes des huitièmes de finale Excellence A et B et Honneur rejoindront le deuxième tour de coupe



COUPE USEP OUEST - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 11 MARS 2020

Stade de la porte d'Asnière : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris

Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long

RESPONSABLE : BIENFAISANCE

TOURNOI n° 1 : BIENFAISANCE PO1 – AMPERE PO2 – FOURCROY LAUGIER PO3

MATCH n° 2 : BIENFAISANCE PO3 – BOURSAULT PO1

Stade Biancotto : 8, ave de la Porte de Clichy 75017 / Tel : 01.53.06.68.80

Métro : Porte de Clichy

RESPONSABLE : JOUFFROY SAUSSURE

TOURNOI n° 3 : JOUFFROY SAUSSURE PO3 – ARBRE SEC PO2 – CHAPTAL PO1



COUPE USEP NORD - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 11 MARS 2020

Stade Max Rousié : 28 Rue André Bréchet, 75017 Paris
Métro ou Tram : Porte de Saint-Ouen

RESPONSABLE : EPINETTES

TOURNOI n° 4 : EPINETTES PO2 – FLOCON PO3 – STE ISAURE PO1

Stade Bertrand Dauvin : 12 Rue René Binet, 75018 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clignancourt

RESPONSABLE : FOYATIER

MATCH n° 5 : FOYATIER PO1 – LEMERCIER PO2



COUPE USEP EST - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 11 MARS 2020

Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019
Métro : Hoche *Tram* : Delphine SEYRIG

RESPONSABLE : BOLIVAR

MATCH n° 6 : BOLIVAR PO3 – MANIN BRUNET PO1

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01.43.73.57.97
Métro : Porte de Montreuil

RESPONSABLE : JULIEN LACROIX

MATCH n° 7 : JULIEN LACROIX PO3 – NEUVE ST PIERRE PO1

Stade de la Porte de Bagnolet: 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71
Métro : Porte de Bagnolet

RESPONSABLE : GAMBETTA

TOURNOI n° 8 : GAMBETTA PO3 – GAMBETTA PO4 – VILLETTE PO1

COUPE USEP SUD - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 11 MARS 2020

Stade Léo Lagrange : 68, bd Poniatowski 75012 / Tel : 01.46.28.31.57
Métro ou Tram : Porte de Charenton (2 minutes à pieds)

RESPONSABLE : TURENNE

MATCH n° 9 : TURENNE PO1 – CHOISY-PERRET PO1

Stade Emile Anthoine : 16-18, ave de Suffren 75007 PARIS / Tel : 01.53.69.61.50
Métro : Bir Hakeim

RESPONSABLE : CAMOU

TOURNOI n° 10 : CAMOU PO1 – DUQUESNE PO1 – OUEST PO3

